L'Avenir de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 14 FEVRIER.

Les droits proposés sur les vins.

Voici d'après le projet de bill du tarif, quels seraient les droits sur les vins et liqueurs:

Sur tous les vins non mousseux importés en barriques ne contenant pas plus de 24 pour cent d'alcool, et évalués à 40 cents par gallon ou plus,—vingt-cinq cents par gallon; pour ceux évalués à plus de 40 cents mais pas au dessus de un dollar par gallon—soixante cents par gallon; au-dessus d'un dollar par gallon — un dollar cinquante cents par gallon. Les vins de toute espèce importés en bouteilles, et non autrement taxés, seront sujets à un droit de cent pour cent *ad valorem*; pourvu que tout vin importé contenant plus de 24 pour cent d'alcool soit confisqué au profit des Etats-Unis; pourvu aussi qu'il soit alloué cinq pour cent et pas plus sur tous vins, liqueurs, alcool, et esprits distillés fermentant, en bouteilles, à déduire de la quantité portée sur la facture à la place de la casse.

Les champagnes et tous autres vins mousseux en bouteilles, contenant chacun pas plus de un "quart" et plus de une pinte—six dollars par douzaine de bouteilles; contenant pas plus d'une pinte chacune et plus d'une demi-pinte—trois dollars par douzaine; contenant pas demi-pinte chacune ou moins—un dollar cinquante cents par douzaine; et on toutes bouteilles contenant plus d'un "quart" chacune, il sera payé en sus des six dollars par gallon sur la quantité excédant un "quart" par bouteille. Mais toutes liqueurs contenant plus de 24 pour cent d'alcool qui seront entrées sous le nom de vins seront confisquées au profit des Etats-Unis.

Les eaux-de-vie et autres esprits manufacturés ou distillés avec des grains ou autres matériaux et non autrement tarifiés—deux dollars par gallon.

Sur tous les compositions ou préparations dans lesquels les esprits distillés entrent comme élément de la valeur principale, il sera levé un droit qui ne sera pas moindre que celui imposé sur les esprits distillés.

Les cordiaux, les liqueurs, arrack, absinthe, kirsh, ratafia, et autres breuvages spiritueux semblables et amers, contenant de l'esprit et non autrement tarifiés—deux dollars par gallon de preuve.

Aucun taux ou droit moindre ne sera levé, colligé et payé sur les eaux de vie, esprits et autres breuvages spiritueux que ceux fixés par la loi pour la classe première preuve, mais ce droit sera accru en proportion de l'excédant de force constatée sous de la première preuve; et les eaux de vie, esprits ou autres breuvages spiritueux au-dessous de la première preuve ne paieront pas un droit moindre que celui valorem; et toutes les imitations d'eau-de-vie ou d'esprits, ou de vins importés sous quelque nom que ce soit, seront soumis aux droits les plus élevés imposés pour les articles véritables, et dans aucun cas le droit ne sera au-dessous de un dollar par gallon.

Bière, le porter, la bière en bouteilles, trente cinq cents par gallon; autrement qu'en bouteille vingt cinq cents par gallon

Vermouth, le même droit que les vins de même qu'or.

Fusil ou (vitriol) on alcool amylique deux dollars par gallon.

SERVICE POSTAL ENTRE LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS.—L'administration des postes fait publier l'avis suivant:

Les expéditions d'Angleterre des malles à destination des Etats-Unis auront lieu régulièrement, en 1878, trois fois par semaine, le mercredi, le vendredi et le dimanche (16 part de Queenstown) au moyen des paquebots des compagnies Cunard, Inman et White Star Line.

Pour profiter des départs indiqués ci-dessus, les correspondances à destination des Etats Unis devront être expédiées de Paris, au plus tard, la veille au matin (mardi, jeudi et samedi) par le train-poste partant de la gare du Nord à 7 h. 35 m. du matin.

Les correspondances destinées par les ouvertures à être réexpédiées d'Angleterre sur New York au moyen d'autres services que ceux désignés plus haut, devront présenter très explicitement l'indication du moyen à employer pour leur acheminement et du port britannique d'embarquement.

Quant aux expéditions sur les Etats-Unis par la voie du Havre, elles continueront à être effectuées, comme actuellement, le samedi, au moyen des paquebots postefran ais et des steamers hambourgeois.

INSTITUTIONS

INSTITUTION D'AQUIN.

CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle M. FITZPATRICK, et occupant de spacieux édifices dans le quartier le plus sain de la ville, possède des cours intérieurs et extérieurs, qui permettent aux élèves de se livrer à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont l'habile surveillance ne laisse rien à désirer sous le rapport de la moralité.

Le plan des études embrasse toutes les branches qui constituent l'enseignement complet le plus haut classes: l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand, les mathématiques, la Philosophie, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire Naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le Dessin sont confiés à des professeurs de mérite.

Pour les conditions s'adresser à l'Institution, rues rue Bayou, près Claiborne. KINDERGARTEN pour petites filles et petits garçons.

16 mars—4m

INSTITUT St-LOUIS

POUR LES JEUNES FILLES.

FONDE EN 1847.

DIRIGÉ PAR MME E. M. MATTHEY.

Enseignement Primaire, Intermédiaire et Supérieur.

TOUTES les branches d'éducation complète française et anglaise, la langue espagnole et la langue allemande, y sont enseignées par des professeurs natifs. Les leçons de musique vocale et instrumentale est comme française, objet d'une attention particulière.

Le cours de dessin, de Peinture à l'Huile et Aquarelle, organisé cette année dernière, reçoit un nouveau développement.

Les dames et les demoiselles qui désireront suivre ces cours particuliers sont mêmes priés que les élèves de l'Institut.

Pension.....$2 00 par mois
Demi-pension.....$4 00 " de

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1878.

Ouverture de la Pharmacie
HOMŒOPATHIQUE
DE
BŒRICKE & TAFEL,

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No. 136 de la rue du Canal, Nlle Orléans.

CELLE est la seule pharmacie homœopathique établie depuis 1838, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques frais, de la dernière importation, à des prix modérés, ainsi que les ouvrages en français, en anglais et en allemand

PRIX COURANT
envoyé gratis sur demande.

6 déc—1 an—L. J. J.

L'EPILEPSIE.

Guérison permanente, en peu d'un mois par les célèbres remèdes du

DR. J. STAHL.

AFIN de convaincre les malades de l'efficacité de ces poudres, nous leur en enverrons une boîte, franc de port, à ceux qui désirent obtenir un médecin qui ait jamais fait cette spécialité du traitement de l'épilepsie, et comme nous savons que des malades de toutes parts ne manqueront pas de nous écrire, nous nous engageons à ne pas vendre de REMEDES PERMANENTS, NOUS RENFERMERONS VOLONTIERS LE MONTANT QUI AURAIT été dépensé, lorsque la méthode n'aura pas obtenu une guérison permanente.

PRIX d'une grande boîte, $2.00, ou 4 boîtes pour $5. Envoi par la malle ou par express partout le Etats-Unis ou du Canada, ou par exp. O. O. D.

ASH & ROBBINS,
350 Fulton Street, Brooklyn, N.Y.

LA CONSOMPTION,
guérison positive.

CEUX qui, atteints d'affections pulmonaires, désirent la guérison, devront faire usage du CELEBRE POUDRES DU Dr KISSNER. Ce seul remède efficace connu pour la CONSOMPTION, contre les MAUX DE GORGE et les MAUX DE POUMONS. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que nous expédierons aux malades, UNE BOITE, FRANC DE PORT.

Nous ne demandons le prix que quand le malade sera parfaitement convaincu qu'il trouve la guérison de la Poudre dans cette boîte, ayez recours à ces POUDRES sans retard.

Pour une grande boîte, $3.00. Envoi dans toutes les parties des Etats Unis et le Canada.

ASH & ROBBINS,
350 Fulton street, Brooklyn, N.Y.

9 Nov—1an

J. VERGNOLE.

Ane Domme.....86

—IMPORTATEUR DE—

VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. CUBAS & CO. Cognac, de la célèbre marque des 3 étoiles BALLERIN & CO. Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs pure.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur tout le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait la joie de tous ceux qui connaissent ses qualités et délicats et son bel effet comme tant à la dyspepsie.

VERGNOLE
Propriétaire Nlle Orléans

F. Gonthier.

MARCHAND—TAILLEUR

Importateur de Draps français, de Cassimire, &c.,

VIENT de transférer ses ateliers de No 15 de la rue St Charles au No 16 de la rue Commerce, entre Carondelet et St. Charles, où il se fera un vif plaisir à recevoir ses pratiques et le nombreux monde ami qui le public en général. Il vient de recevoir un assortiment d'articles pour hommes, et ose espérer, par la modicité de ses prix et la confection pour assurer que tous les vêtements qui sortiront de son établissement auront leur entière liberté à peu près d'une modicité définie le gouvernement. Mr. Gonthier étant le représentant est assez connu ici, est un citoyen qui peut se compter et demander des noms aux personnes qui ont été favorisées de leur confection.

19 nov—1an

Avis aux contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes municipales ou autres dues et de voir à ce qu'il n'y ait aucune irrégularité avec les propriétés. On est prié de bien donner le numéro de la rue aux propriétés, et le nom de la personne à qui l'on est redevable. Le premier décembre il sera trop tard pour remplir aucune formalité. Il ne faut pas oublier d'aller à la cour du Recorder. Il ne demande aucun frais pour ses services, mais il espère pouvoir compter sur la reconnaissance de ceux qui auront recours à ses services.

Bureau No. 1, rue Carondelet, près de la rue Common.

JOHN T. DUFOUR.
No 57 Passage de la Bourse.

SPECTACLES, BALS, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

AIMÉE.

GRANDE COMBINAISON.

Réunion des deux troupes françaises.

L'OPERA BOUFFE DE MLLE AIMEE.
LA TROUPE DRAMATIQUE DE
A. DURAND.

QUATRE SOIREES ET DEUX MATINEES.
A chaque représentation un opéra bouffe entier avec AIMEE et une comédie.

Jeudi soir, 14 février.
LE PETIT FAUST,
LA JOIE DE LA MAISON.
Vendredi soir, 15 février,
LA PAPILLONNE,
BARBE-BLEUE.
Samedi, 16, Matinée à Midi,
LA MARJOLAINE,
BEBE.
Samedi soir,
LES DOMINOS ROSES,
LES CENT VIERGES.
Dimanche soir, 17 février,
LE BOSSU.

Drame en 5 actes et 8 tableaux, par P. Féval.
12fév—

Théâtre des Variétés.

M. LAWRENCE BARRETT,

Lundi—JULES CESAR.—Mardi—DUKE'S MOLTO.—Mercredi, matinée—MAN O'AIRLIE.—Mercredi soir—CONTEMPAT. PRESENT.—Jeudi—HAMLET.—Vendredi, benefice—MLLE. LILLON CHENEY et TEN NIGHTS.—Samedi, Matinée—DUKE'S MOLTO—Samedi soir—DOLLY LOCK, TEN JEW, et CARNICK.—Dimanche soir.—La brillante Fanny Davenport et la Troupe de la 5e Avenue.

10fév—

JARDIN WENGER.

Aux Nos. 11 et 13 de la rue Bourbon,

H. WENGER, PROPRIETAIRE.

L'ETABLISSEMENT vient d'être mis à neuf; c'est aujourd'hui le PLUS BEAU DE SUD. Le public a pu en admirer les fraîcheurs et les autres ornements le samedi, 12 du courant, à sept heures du soir.

Il s'y trouve constamment un grand nombre de journaux européens et américains.

Il y a trois chambres à cartes distinctes, pour les dames et les familles.

Le plus grand orchestrion du monde exécute de 11 heures du matin à minuit.

LE LAGER BEER MILWAUKEE de Philip Best à cinq cents le verre

19 oct—3m.

GRAND BAL PARÉ

—DONNÉ PAR LA—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

A l'Opéra, le Samedi 23 Février 1878.

Pour les demandes d'invitations des Dames s'adresser à un des membres de la Direction Réunion tous les JEUDIS à 8 heures : Salle P. M.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.
Le Secrétaire, L. SIMON. 19janv—6f

GRAND BAL ANNUEL

PARE ET TRAVESTI.

De la

SOCIÉTÉ CULINAIRE

DE LA NLLE ORLEANS,

SALLE GRUNEWALD, LE SAMEDI,

16 FEVRIER 1878.

Prix d'entrée - - - - $1.00

Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 9 février pour la buvette et les vestiaires. Les adresser chez M. Dubos, coin Bienville et Tréme.

On peut se procurer des cartes dans tous les hôtels et restaurants.

11janv—tous les 4 jours et jusqu'au le 16 fév

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Pompiers, No 33 rue du Camp.

Bâtisse Tuscane.

Nlle Orléans, 13 janvier 1878.

Avis est par le présent donné qu'une réunion des actionnaires aura lieu MARDI, 19 février 1878, de 11 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, au bureau de la compagnie, pour délibérer sur les amendements que l'on propose de faire à la section 1, article III de la charte.

H. H. BENNETT,
Secrétaire.

19jan—1m

AVIS IMPORTANT AUX CONSOMMATEURS DE COMBUSTIBLE.

REDUCTION DE LA TAXE DU COKE.

Bureau de la Compagnie de Gaz de la Nlle-Orléans.—Nlle Orléans, 17 janvier 1878.—Le prix du COKE est réduit à TRENTE CENTS par le baril, livré à domicile comme de coutume, jusqu'à nouvel ordre.

17janv—1m V. VALLOIS, Secrétaire.

DEPARTEMENT DES FINANCES.

Nlle-Orléans, 19 Janvier 1878.

Les Taxes de Ville pour 1878 seront reçues au Département des Finances, à l'Hôtel de Ville, des Lundi 14 courant, avec les taux d'escompte suivants pour ce prompt paiement:

De 14 Janvier au 31 inclusivement 5 pour cent.
Du 1er Février au 15 " 3 " "
Du 16 Février au 28 " 1 " "

19janv au 28 fév J. C. DENIS,
Administrateur

Licences Ville de 1878.

Département des Finances—Hôtel de Ville.

Nlle Orléans, 20 décembre 1877,

1. Département commencera lundi, le 2 janvier de 1878, MERCREDI, 2 janvier 1878, et accordera les escomptes suivants à ceux qui les acquitteront promptement:

20 pour cent dans la 1ère semaine de janvier.
16 " " 2e " " "
10 " " 3e " " "
5 " " 4e " " "

5 pour cent d'escompte durant le mois de février.

J. C. DENIS,
Administrateur.

20déc—6f

SOMNAMBULE.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle Orléans pendant quelques jours, sur toutes les maladies et en affaires. Il vous dira la maladie dont vous souffrez, le bon et mauvais succès en affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira si malade, si présent ou absent, et la date de votre chagrin. Par sympathie il donne des traces de famille et les maladies inconnues et abandonnées par les docteurs; consultations des d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, etc. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113, rue des Filhiberts, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, un médecin, de 9 à 1 heure.

Connaissez votre destinée!

MME LONDON, clairvoyante anglaise—célèbre dans le monde entier, vient d'arriver à la Nouvelle Orléans. Elle surpasse toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour. Les mystères leur sont révélés; elle est une des merveilles de l'univers. Elle a donné à milliers de personnes par l'exactitude extraordinaire de ses prophéties et les bonnes avis qu'elle a donnés qu'elle est la seule clairvoyante naturelle du siècle.

Elle dit le nom de votre époux ou épouse, réunit les amoureux, fait disparaître les influences nuisibles, fait les mariages, dévoile le futur mari ou la future femme, donne le temps, la date du mariage. Ses con elle sont infaillibles dans les affaires de fiançons, dans les cas de perte ou de vols de propriétés, de trésors cachés, etc. Elle guérit, sans remèdes, de l'ivrognerie et de toutes les autres maladies.

Au No 160 rue St. Louis, coin Remparts

16déc—4m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé.....$500,000 00
Surplus.....$500,000 00
VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL.
Bureaux No 33 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année terminée le 31 décembre 1877.....$1,000,000 00

Sur les risques de feu.....$966,625 74
Sur les risques de rivières.....91,216 26
Sur les risques de mer.....19,073 25
—$1,076,915 25

A ajouter—
Risques non terminés, 1876.... 94,376 00
Primes brutes $1,171,291 25

Moins—
Risques non terminés, 1877....104,741 00
Primes remboursées.....16,605 70—$121,346 70

Primes nettes $1,049,937 55

Pertes, etc., payées pendant la même période—
Sur les risques de feu.....92,466 56
Sur les risques de rivières.....19,126 02
Sur les risques de mer.....20,934 91
—$132,525 49

Pertes non ajustées 36,000 00
—$168,525 49

A déduire—
Re-assurances.....64,707 30
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board et Underwriters et Medical Referee.....50,379 11
—$115,086 41

Fonds de réserve.....50,000 00
Intérêt sur Capital.....40,562 41
Intérêt accompli et intérêt.....20,275 03
—$110,837 44

Profit Net.....$104,589 37

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons.....$600,200 00
Prêts sur hypothèque.....1,125 00
Prêts sur garantie.....82,000 00
Billets à recevoir.....11,000 00
Propriétés foncières.....30,000 00
Primes en voie de collection.....25,000 00
Argent en caisse.....130,662 75

Total de l'actif.....$880,988 1

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.

H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et solennellement devant moi, ce 19e jour de janvier 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisée dans les profits nets de l'année et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer sur le montant net des primes perçues pendant l'année dernière le 31 décembre 1877 Le dit dividende sera payé à partir du lundi, 28 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

B. J. HART, JESSE S. FLOWER,
HENRY RENSHAW, J. WEIS,
HUGH WILSON, R. W. TAYLOR,
B. BISCOE, J. G. MORRIS,
A. BALDWIN, JAMES CLAY,
CHAS. McGRADY, LIONEL C. LEVY,
W. R. SEYMOUR, EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES, D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS, T. L. AIREY,
L. ALGUE, R. G. CRAIG,
SCOTT McGREER, SAM'L BOYD,
B. FATJO, JNO. S. GROVER.

Henry

Etat de Situation
—DE LA—
BANQUE NATIONALE D'ETAT
A la Nlle-Orléans, à la clôture des affaires, le 31 octobre 1877.

ACTIF:

Prêts à échéance.....$1,284,469 14
Prêts sur demande.....169,500 0
Actions des Etats-Unis.....50 000
Autres Bons et nantissements.....94,300 11
Change américain et étranger.....164,400 00
Propriétés foncières.....141,300 00
Dépenses ouvrantes et taxes payées.....27,000 0
Cinq pour cent, fonds de rachat.....2 250 00
Papier payable sur demande.....$262,000 00
Chèques.....41,000 00
Chèques sur les autres banques.....$15,000 21—$56,000 00

Total.....1,981,000 01

PASSIF:

Actions.....$ 250,000 0
Résidant de fonds.....25,000
Autres profits non divisés.....39,000 7
Circulation.....49,000
Dividendes non payés.....2,000
Dûs aux déposants.....$1,609,000 00
Dû à des banquiers et des banques.....117,726 24—1,626,972 0

Total.....$1,981,000 01

CHAS. L. C. DUFUY, Caissier.

Fait et assermenté devant moi, ce trente-sixième jour d'octobre 1877.

THEO. GUYOL, Notaire

Pour copie conforme:
JOHN S. LAFITTE,
A. BERNIA,
S. H. BOYD,
Directeurs.

Rapport sur l'état de situation.

—DU—

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

(Institution d'épargnes de la Nlle-Orléans)

A la clôture des affaires du 31 octobre 1877.

RESSOURCES.

Propriétés foncières.....$ 232,965 54
Bons sept pour cent de l'Etat de la Louisiane, 1877,000.....241,000 00
Bons de la commune de l'Etat de Charles, 1re hypothèque, $90,000.. 85,000 00
Bons de la commune et grand-jury main de fer de la Nlle-Orléans, Jackson et du Nord, 1re hypothèque, $90,000.....90,000 00
Bons de Jefferson Real Association, 1re hypothèque, $9000.....9,000 00
Prêts sur hypothèques échéant dans les 90 jours.....84,000 00
Prêts sur hypothèques échéant après 90 jours.....273,075 07
Autres prêts et comptes échéant dans les 90 jours.....154,000 00
Autres prêts et comptes échéant après 90 jours.....60,000 00
Prêts payables sur demande.....274,000 00
En caisse.....274,189 40

Total.....$1,103,230 00

PASSIF.

Profits et pertes.....$9,000,700 00
Comptes courants.....39,054 76

Total.....$9,100,200 00
Comptes ouverts.....35,000
Comptes fermés.....39,754

Comptes restant ouverts.....4,000
Intérêts de 6 pour cent l'an.

Nous, soussignés, directeurs, jurons solennellement que nous croyons exact le tableau qui précède,

DAVID URQUHART, Président.
ED. A. FALFREY,
G. HORN.

Signé, nous sermenté, pardevant moi, ce 2 novembre 1877.

THEO. GUYOL, Notaire

Publié conformément à la loi No. 81 de 1877.
A. DUBUCLET,
nov—4f Trésorier de l'Etat.

Etat de situation
—DU—
NEW ORLEANS CANAL AND BANKING COMPANY,
A la Nlle-Orléans, pour l'Etat de la Louisiane
la clôture des affaires du
Samedi, 27 Octobre 1877

Propriétés foncières.....$ 169,178 24
Bons à primes de la ville ($50,000), vente sur la place, 85½.....37,500 00
Prêts à échéance.....1,000
Prêts et comptes échéant après 90 jours.....10,284 35
Prêts et comptes échéant après 90 jours.....21,000
Prêts et comptes échéant dans les 90 jours.....1,344,438 64
Prêts payables sur demande.....164,260 20
—$1,877,660 59

Dû par d'autres banques et banquiers (y compris le change étranger et le change américain).....249,118 97
Dépôts en banque.....1000007
Billets de banques nationales.....$53,324 70
Billets des Etats-Unis.....147,000 00
Total.....1
—$1,027,325 71

PASSIF.

Capital.....$1,000,000 00
Contingent.....125,000 00
Dividendes non payés.....7,000 00
Dépôts individuels.....$1,101,694 84
Banques et banquiers étrangers.....$50,000 00
Argent payé (circulation).....4,000 00
—$1,055,694 84

Total.....$2,187,694 84

Nous, soussignés, de New Orleans Canal and Banking Company, jurons solennellement que nous croyons exact le tableau qui précède.

CH. JUHON VILLE, Caissier

CHAS. McGRADY, Directeur.
H. PRATT,

Sept de la Louisiane, pendant l'Octobre 1877, sous serment, personnellement mis, ce 27 nov 1877.

THEO. GUYOL, notaire

Publié conformément à la loi No 81 de 1877.
A. DUBUCLET,

AU PUBLIC.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de la Nlle-Orléans et environs qu'il vient de recevoir un assortiment complet des meilleures marques de Cognac, Whiskies, Champagnes, Vins de toutes espèces, Bières, Ales, Porters, etc., etc., qu'il offre à ses pratiques et au public en général à des prix très réduits. Il espère, par la qualité de ses marchandises et la modicité de ses prix, mériter la confiance et la clientèle qu'il sollicite.

Notre seul agent autorisé, à la Nlle-Orléans et dans les Etats du Sud, est

M. LOUIS GRUNEWALD,

DU GRUNEWALD HALL.

C'est le seule maison du Sud qui soutient nos pianos. DIRECTEMENT DE NOTRE FABRIQUE et qui aient représentation à côté qui étalent avec les "PRETENDUS PLEYEL" contrefaçons de notre nom.

Le Piano Droit de la qualité d'un piano quadrangulaire vendu, par tout notre dépôt général, comme "PIANO VERTICAL."

Pleyel, Wolff & Co.

FABRICANTS DE PIANOS,

A PARIS.

Paris, France, septembre 1877. 22 Rue

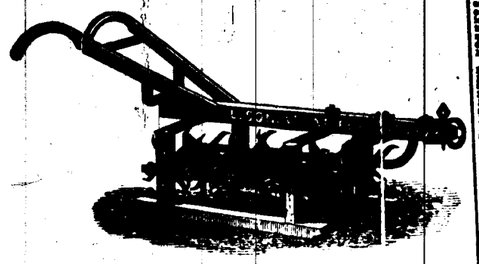

SONIAT'S
Stubble Cultivator.

A vendre par STAUFFER, MACREADY & CO., 71 rue du Canal, et par HY. BEVERGES & CO., rue Dauphine, en face de la Poste, Nlle-Orléans. 3 févr—10

PHILIP WERLEIN,

No 135 de la rue du Canal (Bâtisse Toure)

Le magasin de Pianos et de musique le plus varié et le plus complet du sud. Dépôt de l'admirable et puissant piano droit de concert

PIANOS DROITS DE CHICKERING.

SOLLIOR. JOSEPH LOONEY.

SOL. LION & CO.,

GRANDE OUVERTURE

De Magasin de Chaussures à des prix réduits, pour dames, hommes, et enfants, les meilleures marchandises que la maison ait offert.

F. S.—Les ordres de campagne sont respectueusement solicités. On fait les chaussures sur commande gratuites.

113, RUE BARONNE.

D. MERCIER & FILS,

Marchands en gros et en détail de VETEMENTS, CHAPEAUX, BOTTES, SOULIERS, ARTICLES DE TOILETTE, etc.

Grand choix de DRAPS FRANÇAIS, VETEMENTS FAITS SUR ORDRE, dans le dernier genre.

Coin Dauphine & Bienville, Nouvelle-Orléans.

Les ordres des marchands de la campagne seront remplis avec la plus grande promptitude et aux prix les plus raisonnables. 7déc—3m

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent de "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Protecteur des cotons contre Insectes Papillons de nuit 17—3m Chartres et 20 rue Bienville, Nouvelle-Orléans, La.

PHARMACIE DUCONGE,

39.....RUE ROYALE.....9
NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHE,

SUCCESSEUR

LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie et favorable assortiment complet, un assortiment complet de:

MEDICAMENTS PATENTES FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, BOUTEILLES CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qui a rapport à cet établissement de premier ordre. M. Carrouche reçoit directement des Parfumeurs de Paris une grande variété de parfums, qu'il offre à ses pratiques à des prix modérés. Les médecins seront bien servis dans leurs ordonnances. Les malades seront bien soignés. Les ordres de la campagne et garantis de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du Sirop de Spring, ce remède incomparable pour la toux, le rhume, etc. Agence pour la vente du Wm Tan's Discovery Remedy. 1er sept—1an.

Mechanics and Traders' Insurance Company,

An No 116 de la rue Carondelet,

1—OFFICIER ETAT ANNUEL—

Nlle-Orléans, 20 septembre 1877

Conformément à l'article 15 de sa charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 août 1877.

PASSIF.

Reçu pour primes d'ancrelle.....$211,255 00
Reçu pour primes de rivière.....97,500 00
Reçu pour primes de mer.....25,000 00
Primes non expirées le 31 août 1876.....61,000 00
—$393,755

A déduire:
Primes non expirées le 31 août 1877.....61,000 00
Primes remboursées.....5,971 25
—66,971 25

Montant net des primes.....$326,783

Pertes non ajustées.....$ 5,000 00
Pertes payables sur demande.....274,000 00
Pertes en suspens.....274,189 40

Total.....$553,189 40

PASSIF.

Profits et pertes.....$9,000,700 00
Dividendes non payés.....39,054 76

Total.....$9,100,200 00
Comptes ouverts.....35,000
Comptes fermés.....39,754

Comptes restant ouverts.....4,000
Intérêts de 6 pour cent l'an.

Nous, soussignés, directeurs, jurons solennellement que nous croyons exact le tableau qui précède,

DAVID URQUHART, Président.
ED. A. FALFREY,
G. HORN.

Signé, nous sermenté, pardevant moi, ce 2 novembre 1877.

THEO. GUYOL, Notaire

Publié conformément à la loi No. 81 de 1877.
A. DUBUCLET,
nov—4f Trésorier de l'Etat.

Etat de situation
—DU—
NEW ORLEANS CANAL AND BANKING COMPANY,
A la Nlle-Orléans, pour l'Etat de la Louisiane
la clôture des affaires du
Samedi, 27 Octobre 1877

Propriétés foncières.....$ 169,178 24
Bons à primes de la ville ($50,000), vente sur la place, 85½.....37,500 00
Prêts à échéance.....1,000
Prêts et comptes échéant après 90 jours.....10,284 35
Prêts et comptes échéant après 90 jours.....21,000
Prêts et comptes échéant dans les 90 jours.....1,344,438 64
Prêts payables sur demande.....164,260 20
—$1,877,660 59

Dû par d'autres banques et banquiers (y compris le change étranger et le change américain).....249,118 97
Dépôts en banque.....1000007
Billets de banques nationales.....$53,324 70
Billets des Etats-Unis.....147,000 00
Total.....1
—$1,027,325 71

PASSIF.

Capital.....$1,000,000 00
Contingent.....125,000 00
Dividendes non payés.....7,000 00
Dépôts individuels.....$1,101,694 84
Banques et banquiers étrangers.....$50,000 00
Argent payé (circulation).....4,000 00
—$1,055,694 84

Total.....$2,187,694 84

Nous, soussignés, de New Orleans Canal and Banking Company, jurons solennellement que nous croyons exact le tableau qui précède.

CH. JUHON VILLE, Caissier

CHAS. McGRADY, Directeur.
H. PRATT,

Sept de la Louisiane, pendant l'Octobre 1877, sous serment, personnellement mis, ce 27 nov 1877.

THEO. GUYOL, notaire

Publié conformément à la loi No. 81 de 1877.
A. DUBUCLET,

Etat de situation semi-annuel
—DU—
LOUISIANA NATIONAL BANK
De la NOUVELLE-ORLEANS,
A LA CLÔTURE DES AFFAIRES
du 31 décembre 1877.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes.....$1,274,796 25
Bons des Etats-Unis.....50,000 00
Autres bons.....100,000 00
Local de la banque et autres propriétés.....
Billets des banques nationales.....$24,211 00
Dû par des banques et des banquiers.....$17,000 07
Cinq pour cent, fonds de rachat.....2,500 00
Dû par des agents de Nlle-Orléans.....
—$43,711 07

Billets légal tender et billets de banques nationales.....$ 4,500 00
Petite monnaie.....2,704 25
Espèces—or.....1,000 00
—argent.....4,000 00
Chèques pour le Clearing-House.....427,222 00

Total de l'actif.....$2,000,000 0

PASSIF.

Capital.....$1,000,000 0
Surplus.....250,000 00
Montant net des profits non partagés.....142,000 00
Billets en circulation.....49,500 00
Dépôts individuels.....$1,071,281 32
Dû à des banques et à des banquiers.....$48,018 32
—1,077,299 32

Dividende non payé.....200

—$2,000,000 0

Janv—6f A. LURIA, Caissier.

ETAT DE SITUATION
DE LA
Banque des Citoyens de la Louisiane
CAPITAL AUTRE.
Ala clôture des affaires du 31 Janvier

RESSOURCES.

Prêts et escomptes.....$ 994,197 26
Propriétés foncières (valeur estimée).....102,427 00
Reste comptes (valeur estimée).....10,000 00
Comptes courants de Prêts de la Louisiane, ($200,000).....
—$ 50,000 00
Billets des banques nationales.....$ 1,000 00
Billets des Etats-Unis.....1,000 00
Monnaie.....1,000 00
Chèques.....6,000 00
Dépôts des Associations.....1,000 00
Dû par des agents de banques et banquiers.....4,000 00
—$ 15,000 00
Dû par des banques et banquiers.....$ 15,000 00

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts sur voie de recouvrement.....7,000 00
Actions de Banques et autres.....
Propriétés foncières.....$3,772 00
Propriétés foncières.....13,041 00
Billets garantis.....3,000 00
Billets garantis par hypothèque.....
Billets à recevoir.....10,000 00
Billets à recevoir à courte échéance.....6,000 00
Meubles de bureau et autres installations.....2,000 00
Chèques compensés.....3,711 00
En caisse.....6,000 00
—$ 41,524 00

Total de l'actif.....$ 1,000,000 00

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST FRANET, Président.
JOHN WILSON, Vice-Président.
P. M. BONNEBEAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 20 juillet 1877.

JNO. BENDERNAGEL, Notaire

Nlle-Orléans, 20 juillet 1877.

Attendu que, sur ce jourd'hui, 20 juillet 1877, à 11 des rentes, à Pendleton, à donner un dividende de DIX pour cent sur le capital, payable sur DEMANDE; un autre dividende de CINQ pour cent en faveur de TOUS les comptes, sur le montant de leurs primes comptées de l'année finissant le 30 juin 1877, en outre de la réduction à raison de 15 pour cent reçu par les dits assurés, sur le montant BRUT de leurs primes — dividende qui sera payé à dater du août 1877

P. M. BONNEBEAU DUBOIS,
Président.
M. Bonneau, secrétaire de la Compagnie.

The People's Insurance Company of New Orleans.

(La compagnie d'Assurance du Peuple, de la Nlle-Orléans.)

BUREAUX No. 10, RUE CARONDELET.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1877.

Sur risques d'incendie.....$66,354 10
Sur risques de rivières.....4,300 47
Sur risques de mer.....2,125 00

Total des primes.....$68,780 07

Moins—Primes remboursées.....697 10

$67,982 97

Profits et pertes.....$6,000 00
—38,439 76

$44,439 76

Moins—Primes non expirées.....10,000 24

Montant net des Primes reçues.....$ 34,439 52

Pertes non payées dans la même période:

Sur risques d'incendie.....$29,000 00
Sur risques de rivières.....1,000 71
Sur risques de mer.....1,200 37
Sûretés (vols).....2,141 00
Vapeurs.....2,000 00
Voies.....1,000 00
Dépenses, annonces, etc.....672 00
Intérêt des Actionnaires.....1,000 324
—$ 38,324 32

Autres bons et comptes.....
Rapports des autres Compagnies.....
Chèques échangés et change mêlé.....
Montants contenus en ce compte.....$38,000 00
—1,324,324 32

—$ 39,324 32

Dividende net.....$ 10,000 00

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Primes en voie de recouvrement.....7,000 00
Actions de Banques et autres.....
Propriétés foncières.....$3,772 00
Propriétés foncières.....13,041 00
Billets garantis.....3,000 00
Billets garantis par hypothèque.....
Billets à recevoir à courte échéance.....10,000 00
Meubles de bureau et autres installations.....6,000 00
Chèques compensés.....3,711 00
En caisse.....6,000 00
—$ 41,524 00

Total de l'actif.....$ 1,000,000 00

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST FRANET, Président.
JOHN WILSON, Vice-Président.
P. M. BONNEBEAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 20 juillet 1877.

JNO. BENDERNAGEL, Notaire

Nlle-Orléans, 20 juillet 1877.

Attendu que, sur ce jourd'hui, 20 juillet 1877, à 11 des rentes, à Pendleton, à donner un dividende de DIX pour cent sur le capital, payable sur DEMANDE; un autre dividende de CINQ